

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

AIRCRAFT STATION LICENCE
LICENCE DE STATION D'AERONEF
N° 990002666

Conformément au Règlement des radiocommunications annexé à la Convention internationale des télécommunications actuellement en vigueur et au Code de l'Aviation Civile notamment ses articles D 133-19 à D 133-19-10, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et pour l'utilisation de l'équipement radioélectrique décrit ci-dessous :

A E R O N E F	1	2	3	4
	IMMATRICULATION	INDICATIF D'APPEL	TYPE	PROPRIETAIRE
	F-BVXT		F 150 M	Voir Certificat d'Immatriculation

	APPAREILS	a	b	c	d
		Marque et Type	Puissance	Classe d'émission	Bandes de fréquences
5	EMETTEURS		Voir annexe Partie A et additifs éventuels		
6	EMETTEURS D'ENGINES DE SAUVETAGE		Voir annexe Partie A et additifs éventuels		
7	AUTRES APPAREILS		Voir annexe Partie B et additifs éventuels		

Le présent document doit être conservé à bord de l'aéronef. Il a la même validité que le document de navigabilité de l'aéronef. Son titulaire doit se prêter à la vérification des installations par les fonctionnaires des Administrations Françaises et Etrangères compétentes.

Date Fait à Melun le : 30 Novembre 1998	Cachet 	Signature Pour le Chef du SFACT  P.MASTANTUONO
---	---	---

License de Station d'Aéronef (LSA)

C'est une autorisation d'exploiter des dispositifs de radiocommunication installés à bord de l'avion et dont la description est détaillée dans des annexes (voir copie page suivante).

Pas de date de validité apposée mais elle est liée à celle du CEN (Certificat d'examen de Navigabilité) de l'avion. Par ailleurs la licence (LSA) est valable tant que les dispositifs décrits restent en place et ne sont pas frappés d'interdiction par exemple suite à une évolution de la réglementation.

La LSA se retrouvera en pratique revalidée tous les 4 ans (puisque le CEN* est prorogable 3 fois) et les annexes A & B seront regroupées en un seul document ne mentionnant que les appareils EMETTEURS.

Sur le plan technique le matériel radio électrique se trouve maintenant totalement intégré dans le programme général d'entretien de l'avion.